

<http://jesuschristenfrance.fr/chretiens-confrontes-a-des-lois/article/immigration-une-situation-hors-de-contrôle>

Immigration : Une situation hors de contrôle

- Chrétiens confrontés à des lois illégitimes, des actes de profanation, des décisions injustes et même des agressions criminelles -

Date de mise en ligne : mercredi 3 octobre 2018

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

« Une situation hors de contrôle : on assiste à l'implantation et la structuration progressive et méthodique d'une autre société en opposition aux principes culturels appartenant à la tradition et à la vocation françaises »

»

« Xavier Lemoine, vice-président du Parti chrétien-démocrate, est maire de Montfermeil, en Seine-Saint-Denis, depuis 2002. Sa commune est en première ligne sur les questions d'immigration et d'islamisation. Il nous parle ici de son expérience de terrain. Extraits

La Nef - Quelle est la situation de votre commune en matière d'immigration et d'islam ?

Xavier Lemoine - La situation d'une ville comme Montfermeil n'a plus rien d'extraordinaire tant les bascules démographiques, d'abord, et culturelles, ensuite, se sont étendues à de très nombreuses portions du territoire national, tant en zone dense urbaine que rurale.

Ces déséquilibres démographiques et culturels redoublent d'intensité en raison du vieillissement des populations de culture européenne, de leur piètre taux de natalité, de l'évitement géographique de certaines familles, d'une part, et de l'accroissement des flux migratoires extra-européens concernant des populations jeunes ayant une fécondité bien supérieure à la population d'accueil, si tant est que l'on puisse encore réellement parler d'accueil..., d'autre part.

Et si cette situation, désormais, suscite une sourde inquiétude c'est en raison de l'impression d'avoir été berné et trahi par tous ceux qui (toutes ces dernières années) ont minimisé les faits, de telle sorte que la situation semble désormais hors de contrôle par des voies pacifiques.

Le réveil est donc brutal. En clair, on assiste à l'implantation et la structuration progressive et méthodique d'une autre société qui, exploitant tous les droits ouverts par notre corpus législatif, s'érige en marge, d'abord, et en opposition, ensuite, aux principes culturels appartenant à la tradition et à la vocation françaises. J'entends ici la culture comme l'expression profane d'un culte.

Le dérèglement et l'effacement de l'État

Un maire a-t-il des moyens d'action sur ces questions d'immigration et d'islam ?

Le dérèglement et l'effacement de l'État, le non-respect des quelques lois susceptibles encore de réguler ces

questions ainsi que le refus délibéré de prendre en compte la réalité, actuelle et future, des enjeux et défis auxquels nous avons à faire face, rendent tout à fait illusoire la prétention de disposer à ce jour, d'une quelconque marge de manoeuvre en la matière. S'il y a encore quelques années, je pouvais m'interroger sur la manière « d'influer » sur les événements, aujourd'hui je n'ai plus à m'interroger qu'à la manière de me « comporter » dans les événements, ce qui est toujours, certes, in fine, une manière d'influer mais non sans risque et pour des résultats visibles dont les délais relèvent davantage du secret de la Providence que de nos attentes légitimes et immédiates.

Votre ambition est cependant de faire aimer la France aux musulmans : quelles sont vos initiatives en la matière ?

Le coeur de ma mission de maire consiste à faire « connaître », « respecter » et « aimer » la France. D'abord « faire connaître », car il serait profondément injuste d'en vouloir aux populations accueillies qui ne respecteraient pas la France, si nous-mêmes n'avions pas fait la démarche et l'effort de la faire connaître. Cette première nécessité remplie, je dirai charité, à savoir cet exposé de ce qu'est la France au travers de sa culture, de son histoire, de ses moeurs, ses coutumes, de son patrimoine matériel et immatériel, de sa filiation spirituelle, de sa vocation (plus d'ailleurs que son identité), il convient de dire avec simplicité et, le cas échéant, fermeté combien tout cela nous est cher, combien tout cela est constitutif de la France et combien rester dans l'ignorance volontaire ou la contestation de cette réalité historique porte atteinte à notre pays. Se faire respecter n'est pas faire injure aux personnes accueillies. Quant à aimer enfin la France c'est une disposition intérieure du coeur et de l'intelligence dont tout l'ordre social tire profit.

C'est là que le rôle du maire prend toute son importance si l'on considère qu'il est au plus près de tous les aspects de la vie quotidienne de ses administrés au travers de la quarantaine de missions différentes qu'il exerce. N'évoquons que les questions liées à l'éducation, la culture, le sport, la politique de la ville, mais aussi de l'urbanisme, de l'architecture, du patrimoine, et combien d'autres domaines dans lesquels peuvent transparaître des principes fondamentaux de la vie française. Un maire est donc en capacité de susciter une ambiance, un état d'esprit général lisible, cohérent et aimable.

Depuis 1990, les gouvernements ont essayé d'encadrer l'islam en France pour en faire un « islam de France » : que pensez-vous de cette politique ? Et que peut-on faire selon vous ?

« L'islam de France » est un leurre et un mensonge, l'islam est l'islam quand bien même il revêt des aspects très différents qui ne doivent pas occulter le fait que ses ressorts fondamentaux sont toujours les mêmes : sa volonté d'expansion pour laquelle tous les moyens sont licites, l'appartenance de ses fidèles à l'Oumma (communauté des croyants) dont il est quasi impossible de sortir et même de s'affranchir sans risquer très gros, un art consommé de la victimisation en situation minoritaire et une drastique limitation des droits des minorités en situation majoritaire, et, à ce jour, au niveau mondial, le retour oppressif du « littéralisme » qui entrave l'usage de la raison. Sur ce dernier point, cela ne remet pas en cause l'immense courage de nombreux intellectuels musulmans qui tentent de réintroduire l'usage de la « raison raisonnable » mais sans effet aucun sur la direction et le comportement des masses. Et dire et redire que si l'islam (sunnisme) est suffisamment protéiforme pour paraître divers, voire désuni, il n'y a entre l'islam et l'islamisme qu'une différence de degré et non de nature.

Voilà au niveau du corpus (théologique, juridique, politique) tel qu'à ce jour il ressort des décisions successives prises tout au long de l'histoire du sunnisme. S'il est bon et nécessaire de savoir cela et bien d'autres considérations encore, avant de se fourvoyer dans des montages illusoire, voire dangereux, il convient de regarder chacun de nos concitoyens de culture ou de confession musulmane comme des personnes prises et considérées une à une avec leur dignité, leur conscience, leur liberté, leur mystère...

Réaffirmer avec force trois principes non négociables

La confusion et les errements de notre époque nécessitent que nous puissions réaffirmer avec force trois principes non négociables :

1/ Réaffirmer l'égalité entre l'homme et la femme. La dignité de tout homme, et ainsi :

- rompre cette fausse égalité homme/femme qui est une négation violente de leurs différences et de leur complémentarité, ce qui choque la conscience de milliards de personnes et rend haïssables nos sociétés postmodernes ;

- rompre avec une conception à géométrie variable de la dignité humaine en raison du sexe et/ou de sa croyance ou incroyance. À qui et comment l'on croit ou pas ne conditionne pas la reconnaissance ou non d'une dignité.

2/ Réaffirmer la laïcité comme étant la distinction et non la séparation entre l'autorité spirituelle et le pouvoir politique, non plus que la confusion des deux, et ainsi :

- rompre avec cette laïcité, faux nez d'un vrai laïcisme, sorte d'athéisme déguisé, où la prétention du politique à façonner l'homme à l'image de ses prétentions nous entraîne dans un monde infernal, no limit ;

- rompre avec cette exclusion systématique de la transcendance qui pour revenir ne peut prendre que la place de ceux qui l'ont chassée. Illégitimité des lois civiles contre légitimité de la charia. Le laïcisme fait le lit du fondamentalisme.

3/ Réaffirmer la liberté de conscience non comme un encouragement à l'insouciance ou à l'indifférence, mais le respect de la liberté dans la recherche et l'accueil de la vérité, et ainsi :

- rompre avec ce consumérisme et ce nihilisme obligatoire et indépassable ou plus généralement avec le politiquement correct ou la dictature du relativisme ;

- rompre avec cette assignation perpétuelle à résidence de croyants où les bienfaits dispensés par la communauté exigent le renoncement à leur liberté. Quitter ou ne pas se plier aux exigences de la communauté entraîne représailles. Il ne peut y avoir de véritable amour sans liberté.

En conclusion, et pour le dire autrement, notre société actuelle non seulement ne possède pas les concepts et les outils permettant une cohabitation la plus harmonieuse possible avec les musulmans, mais par ses dérèglements elle les précipite dans les bras des islamistes. »

Propos recueillis par Christophe Geffroy

Christophe Geffroy

Fondateur et directeur de La Nef, auteur notamment de *Faut-il se libérer du libéralisme ?* (avec Falk van Gaver, Pierre-Guillaume de Roux, 2015), *Rome-Ecône : l'accord impossible ?* (Artège, 2013), *L'islam, un danger pour l'Europe ?* (avec Annie Laurent, La Nef, 2009), *Benoît XVI et la paix liturgique* (Cerf, 2008).

Site source : La Nef